

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 16
Votants : 22

L'an deux mil dix-neuf, le 4 février, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 janvier 2019

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, M. EJNER Pascal, Mme GOUILLLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE Agnès, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : M. AUROY Olivier (Pouvoir à JANICOT Philippe), Mme DUGUET Nicole (Pouvoir à DEBAYLE Michèle), Mme LALEU Marie-Laure (Pouvoir à EJNER Pascal), Mme PERRIER Sylvie (Pouvoir à CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à SAUVAGNAC Bernard), M. VINCENT François (Pouvoir à MERILLOU Stéphane).

Secrétaire de séance : M. SAUVAGNAC Bernard

Affiché le : 06/02/2019

4. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2019 : BOISSEUIL UNION CYCLISTE

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention exceptionnelle de 600 € sollicitée par l'association Boisseuil Union Cycliste Buffière afin d'organiser une course cycliste sur la commune le dimanche 24 mars 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accorder, pour l'année 2019, la subvention exceptionnelle de 600 € à l'association Boisseuil Union Cycliste,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2019,
- de ne verser la subvention que si le dossier est dûment complété,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

| | | | |
|---------|---------|----------|--------------|
| VOTE 22 | POUR 22 | CONTRE 0 | ABSTENTION 0 |
|---------|---------|----------|--------------|

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire
Jean-Louis NOUHAUD

